

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 21, numéro 1, 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702625ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702625ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1990). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 21(1), 144–152. <https://doi.org/10.7202/702625ar>

au Zimbabwe, M. Dean John Browne, ambassadeur en Colombie avec accréditation simultanée en Équateur, Mme Ingrid Marianne Hall est nommée ambassadrice en Indonésie et M. Peter Julian Arthur Hancock, ambassadeur en Pologne avec accréditation simultanée en République démocratique allemande. MM. Ernest Hébert, Claude Laverdure et Allan Norman Lever sont respectivement nommés ambassadeur en Grèce, ambassadeur au Zaïre avec accréditation simultanée au Burundi et au Rwanda et ambassadeur en Arabie Saoudite avec accréditation simultanée au Yémen du Nord et au Yémen du Sud. Mme Anne Leahy sera dorénavant ambassadrice au Cameroun avec accréditation simultanée au Tchad; quand à Mme Nancy Stiles, elle sera Haut-Commissaire au Sri Lanka avec accréditation simultanée au Nicaragua, au El Salvador et au Honduras et ambassadeur au Mexique.

13 décembre:

Le gouvernement fédéral annonce la nomination de M. Ed Broadbent, ancien chef du Nouveau Parti Démocratique, à la tête du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. M. Broadbent assumera ses fonctions à partir du 1^{er} février 1990.

II – Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1989)

A – Aperçu général

Le premier ministre Robert Bourassa annonçait le 11 octobre la composition de son nouveau gouvernement issu de la victoire électorale libérale du 25 septembre dernier. La direction des Affaires internationales passait à M. John Ciaccia, auparavant ministre de l'Énergie et des Ressources, qui se voyait également confié le dossier des Affaires autochtones. Mme Monique Gagnon-Tremblay conservait le portefeuille des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. André Vallerand passait au Tourisme, Mme Lise Bacon, toujours vice-premier ministre, à l'Énergie et aux Ressources et M. Gérald Tremblay remplaçait à l'Industrie, au Commerce et à la Technologie M. Pierre MacDonald. Le Premier ministre nommait également pour la première fois un ministre délégué à la Francophonie, M. Guy Rivard.¹

À plusieurs reprises au cours de l'automne, le ministre des Affaires internationales exposait sa conception du rôle du ministère qu'il croit mûr, après la récente période de réorganisation administrative, pour devenir vraiment opérationnel et plus actif. M. Ciaccia affirmait d'abord son intention de « revoir en profondeur l'approche québécoise des affaires internationales ». ² Afin de concevoir ces « nouvelles formules qui vont nous permettre de répondre aux nouveaux défis » ³, il entend obtenir la collaboration des douze ministères sectoriels traditionnellement engagés dans des

1. *Le Devoir*, 12 octobre 1989, p. 1.

2. Extrait d'un discours de M. John CIACCIA, *Le Devoir*, 25 novembre 1989, p. A7.

3. *Ibid.*

activités internationales, par l'entremise du comité interministériel des affaires internationales, de même que celle du secteur privé qui pourra s'exprimer au sein d'un comité consultatif à créer.⁴ Aux Affaires internationales comme pour l'ensemble du gouvernement libéral, soulignait le ministre, l'économie constitue la préoccupation première et la présence internationale du Québec peut, croit-il, constituer un important levier de développement économique.⁵ C'est au moyen de « stratégies d'intervention qui dépasseront nettement les mesures d'aide ponctuelles à l'exportation »⁶ que cet objectif pourra se réaliser, disait-il, citant en exemple, l'identification des créneaux porteurs, la puissance financière, le développement technologique et la recherche de la complémentarité. Les États-Unis et l'Europe resteront les deux grandes priorités du ministère, étant donné l'Accord de libre-échange canado-américain et la perspective du marché unique européen de 1993. Hong Kong intéresse également le ministre qui souhaite le concours de la communauté chinoise du Québec pour attirer ses immigrants-investisseurs. Enfin, M. Ciaccia n'entend pas négliger, dans la poursuite de son approche globale des affaires internationales, la dimension culturelle, présente partout.⁷

B — Questions commerciales

Le ministre des Affaires internationales réitérait dans un discours devant le chapitre québécois de l'Association des exportateurs canadiens son intention d'« élaborer une stratégie concertée en matière de politique commerciale internationale ».⁸ Il mentionnait qu'une révision du programme Apex d'aide à l'exportation était en cours — on veut s'assurer qu'il soit complémentaire au programme fédéral de développement des marchés d'exportation — et qu'un nouveau programme d'aide à la recherche des réseaux de distribution à l'étranger sera instauré. Le ministre Ciaccia rappelait qu'en 1988, les exportations québécoises à l'étranger s'étaient élevées à \$ 22 milliards, dont \$ 17 milliards (75 %) en direction des États-Unis et \$ 3 milliards à destination de l'Europe, deuxième marché du Québec. Si le commerce à destination des États-Unis se solde par un excédent de \$ 5,4 milliards en faveur du Québec, il n'en est toutefois pas de même pour le commerce avec l'Europe et avec l'Asie, qui affiche respectivement des déficits de \$ 3,5 milliards et de \$ 3,1 milliards.⁹

Le gouvernement québécois s'inquiétait à l'automne du progrès des négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture. Le ministre Ciaccia exposait au ministre fédéral du Commerce extérieur, M. John Crosbie, dans une lettre datée du 16 novembre, les revendications québécoises reliées principalement à l'article XI: 2c du GATT qui permet de contrôler les importations de produits agricoles dont la production nationale est contingentée. Le Québec s'inquiète plus précisément de l'intention des États-Unis de faire abolir l'article et souhaite plutôt que le gouvernement fédéral

4. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 28 décembre 1989, p. 13.

5. *Ibid.*

6. Extrait d'un discours de M. John CIACCIA, *Le Devoir*, 25 novembre 1989, p. A7.

7. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 28 décembre 1989, p. 13.

8. Réal LABERGE, *Le Soleil*, 8 décembre 1989, cité par l'*Argus*, 8 décembre 1989, p. A14.

9. *Idem.*

s'assure qu'il soit clarifié et renforcé. Il accepterait des modifications de l'article XI: 2c qui iraient dans le sens des propositions soumises en 1986 par le comité du commerce des produits agricoles du GATT. Enfin, s'il souhaite l'instauration d'une discipline plus rigoureuse en matière de restriction aux importations agricoles et d'utilisation des subventions, le gouvernement estime essentiel le maintien des politiques canadiennes de sécurité des prix et des revenus des producteurs agricoles.¹⁰ Après une rencontre des ministres canadiens du Commerce extérieur, M. Ciaccia disait avoir reçu de son collègue fédéral l'assurance que le Canada chercherait à renforcer l'article XI: 2c du GATT.¹¹ Devant l'Assemblée nationale quelques jours plus tard, le ministre des Affaires internationales envisageait la possibilité d'envoyer un observateur aux négociations du GATT, idée que le ministre Crosbie n'aurait pas rejetée.¹²

C — Les politiques d'immigration

Le Québec prévoit accepter pour l'année 1990 de 34,000 à 36,000 immigrants. C'est ce qu'annonçait à la mi-décembre la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay, en précisant que de ce nombre, 54 % seront admis dans la catégorie des « indépendants », 30 % dans celle de la famille et 16 % seront des réfugiés.¹³

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration poursuivait à l'automne la réorganisation administrative entreprise au printemps et Mme Gagnon-Tremblay annonçait l'ouverture, en 1990, de trois directions régionales pour faciliter l'intégration des immigrants.¹⁴ Le Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration avait suggéré en mai dernier l'adoption d'un programme de régionalisation de l'immigration afin d'attirer les nouveaux arrivants hors de Montréal, où s'établissent 90 % d'entre eux.¹⁵

La ministre entreprenait par ailleurs une évaluation de l'ensemble des bureaux d'immigration du Québec dans le monde, tâche confiée à M. Christian Hardy, diplomate fédéral à la retraite. Étant donné l'importance attachée aux immigrants francophones, la ministre commençait elle-même l'exercice à la mi-novembre en se rendant à Paris et à Bruxelles pour y examiner les services québécois d'immigration. Elle constatait à Paris un manque d'équipement, la mauvaise utilisation des conseillers en immigration et le caractère suranné de la documentation offerte sur le Québec. Mme Gagnon-Tremblay croit également qu'il faudra repenser la distribution des territoires couverts par les bureaux d'immigration et qu'il faudrait en outre relâcher le critère dominant de l'« employabilité » pour tenir compte de la motivation des candidats et de leur faculté d'adaptation.¹⁶

10. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 20 novembre 1989.

11. Ministère des Affaires internationales et Ministre délégué aux Affaires autochtones, *Communiqué de presse*, 27 novembre 1989.

12. Suzanne DANSEREAU, *Le Devoir*, 6 décembre 1989, p. 9.

13. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 16 décembre 1989, p. A2.

14. *Le Soleil*, 4 novembre 1989, cité par l'*Argus*, 7 novembre 1989, p. A11.

15. *Le Devoir*, 17 mai 1989, p. A10.

16. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 22 novembre 1989, pp. 1 et 8 et 14 novembre 1989, pp. 1 et 8.

D — La Francophonie

Trois rencontres importantes réunissaient au Nouveau-Brunswick, au Québec et dans la capitale fédérale les représentants de la francophonie internationale. Il s'agissait de la réunion à Moncton, du 26 au 28 novembre, du Programme spécial de développement de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), suivie à Québec du 29 novembre au 1^{er} décembre de la réunion du Conseil d'administration de l'Agence puis à Ottawa de sa Conférence générale biennale, du 3 au 5.¹⁷ Les rencontres d'Ottawa et de Québec revêtaient un caractère particulièrement important pour le Canada et le Québec qui soutenaient la candidature de M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec à Paris, au poste de secrétaire général de l'Agence.¹⁸ Dans le contexte de la reconnaissance de l'ACCT, par le Sommet de Dakar, comme principal organisme de la francophonie, le premier ministre Bourassa estimait fort importante l'éventuelle élection du candidat québécois. Le ministre des Affaires internationales soulignait pour sa part le rôle joué par M. Roy dans la réforme des institutions francophones.¹⁹ La Conférence générale élisait effectivement M. Roy qui l'emportait sur le candidat de la Communauté française de Belgique, M. Roger Dehaybe, soutenu par la France, et ce après quatre tours de scrutin et le retrait de M. Dehaybe. Au cours de son mandat de quatre ans, Jean-Louis Roy entend se consacrer à finaliser la réforme des institutions francophones, à concrétiser les projets élaborés par les membres de la Francophonie et à consolider le rôle de l'Agence en tant qu'opérateur principal des Sommets.²⁰

La presse s'étendait essentiellement à l'automne sur l'élection du nouveau secrétaire général et le malaise qu'aurait causé la campagne effectuée par le candidat canado-québécois — qui a visité plusieurs pays africains — et par le gouvernement canadien.²¹ On notera cependant que le Conseil d'administration devait discuter de la programmation des deux prochaines années et du budget, et qu'il élisait à sa présidence le ministre délégué à la Francophonie du Québec, M. Guy Rivard.²² Celui-ci plaidait devant le Conseil en faveur du renforcement des préoccupations économiques et environnementales de la francophonie, qui doit néanmoins poursuivre son travail dans le domaine de l'éducation et de la formation.²³ Le ministre des Affaires internationales assurait pour sa part les participants à la XII^{ème} Conférence générale

17. *Univers francophone*, no. 10 (décembre 1989), p. 45.

18. Ministère des Affaires internationales, Cabinet du ministre délégué à la Francophonie, *Communiqué de presse*, 15 novembre 1989.

19. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 25 octobre 1989.

20. Michel VASTEL, *Le Soleil*, 5 décembre 1989, cité par l'*Argus*, 5 décembre 1989, pp. A3 et A4.

21. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 18 décembre 1989, p. 2; Michel DAVID, *Le Soleil*, 21 octobre 1989, cité par l'*Argus*, 24 octobre 1989, p. A9; Pierre GRAVEL, *La Presse*, 30 novembre 1989, cité par l'*Argus*, 30 novembre 1989, p. A13.

22. Ministère des Affaires internationales, Cabinet du ministre délégué à la Francophonie, *Communiqués de presse* du 23 et du 29 novembre 1989.

23. *Le Devoir*, 30 novembre 1989, p. 2; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 2 décembre 1989, p. A12; Pierre GRAVEL, *La Presse*, 30 novembre 1989, cité par l'*Argus*, 30 novembre 1989, p. A13.

de l'« attachement indéfectible » du Québec envers la seule organisation intergouvernementale de la francophonie.²⁴

E — Le Québec et les États-Unis

1 — Visite privée du Premier ministre à New York

M. Robert Bourassa effectuait à la mi-novembre une visite de deux jours à New York, à caractère privé, afin de rencontrer des représentants des milieux d'affaires et l'équipe éditoriale du *New York Times*. Le Premier ministre décrivait ainsi l'objet de sa venue :

Il ne s'agit même pas de rassurer les investisseurs, mais de leur rappeler les raisons qu'ils ont de venir chez nous : qualité de la main-d'œuvre, dynamisme de l'entrepreneuriat, énergie bon marché, avantages du libre-échange et fiscalité compétitive. Je fais ce que j'ai toujours fait après des élections. Je viens rencontrer des investisseurs. Ça s'inscrit dans la continuité des rapports que j'ai avec les Américains.²⁵

2 — Le New Hampshire

Le Québec et le New Hampshire concluaient le 31 octobre une entente de coopération culturelle. Celle-ci était signée à Québec par le ministre des Affaires internationales et sa collègue des Affaires culturelles, Mme Lucienne Robillard, pour la partie québécoise, et par la ministre responsable du département des Bibliothèques, des Arts et des Ressources historiques du New Hampshire, Mme Shirley G. Adamovich. L'entente porte d'ailleurs sur les échanges dans le domaine des bibliothèques, des arts d'interprétation et de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. C'est en 1987 que les deux gouvernements s'étaient mis d'accord sur le principe de conclure cette entente.²⁶

3 — Le Vermont

La première réunion officielle de la Commission mixte Québec-Vermont, créée par un protocole d'entente signé le 8 juin dernier par la gouverneure du Vermont et le Premier ministre québécois, s'ouvrait à Montréal le 5 décembre en présence de Mme Kunin et du ministre québécois des Affaires internationales. Les membres québécois de la Commission, représentant les secteurs privé, public et parapublic, s'étaient réunis une première fois à Montréal le 18 octobre et les membres des deux parties le 20 novembre à Rock Island — Derby Line. Au cours de cette réunion bilatérale du 20 novembre, ils avaient convenu d'orienter leurs efforts dans le domaine des affaires, de l'éducation, du tourisme et de la culture, mentionnant

24. Notes pour l'allocution du ministre des Affaires internationales, M. John CIACCIA, à l'ACCT, 1^{er} décembre 1989.

25. Maurice GIRARD, *La Presse*, 17 novembre 1989, cité par *l'Argus*, 17 novembre 1989, p. A1.

26. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 31 octobre 1989.

également l'environnement comme éventualité future. Les deux parties tiennent à ce que la coopération s'établisse principalement entre les secteurs privés des deux États.²⁷ Au cours de son passage à Montréal, Mme Kunin invitait les gens d'affaires québécois à investir au Vermont et elle annonçait l'ouverture d'un bureau d'information sur le libre-échange à Burlington, entreprise conjointe de l'État vermontois et de la compagnie Bombardier.²⁸

F — Le Québec et l'Europe occidentale

1 — La France

L'avenir du réseau de télévision internationale de langue française réunissait à Paris à la mi-novembre les représentants de la France, du Québec, du Canada, de la Belgique et de la Suisse. La ministre des Communications, Mme Liza Frulla-Hébert, participait à la réunion consécutive aux inquiétudes suscitées par un rapport préparé l'été dernier par le ministre français délégué à la Francophonie, M. Alain Decaux, qui présentait trois scénarios pour TV5, l'un deux consistant au retrait de la France.²⁹ Les participants réaffirmaient cependant leur soutien à l'entreprise télévisuelle francophone et convenaient de l'importance d'en améliorer la programmation et la structure. Ils devraient se réunir à nouveau à Montréal en mai prochain.³⁰ Mme Frulla-Hébert déclarait que TV5 Québec Canada en avait profité « pour faire son propre examen de conscience » et que la qualité du contenu québécois devait être améliorée.³¹ Ottawa et Québec confiaient à un comité le mandat de préparer des recommandations sur la programmation.³²

Le Conseil d'administration de l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) se réunissait pour sa 3^{ème} session à la mi-novembre en présence de ses présidents français et québécois, les ministres Roger Bambuck et Guy Rivard. Outre les échanges de 1,000 stagiaires de part et d'autre, on s'entendait pour une nouvelle formule d'aide à des groupes qui assurerait un nombre équivalent d'échanges et sur la création d'un Fonds d'innovation pour des projets inédits. Pour les co-présidents de l'OFQJ, les secteurs prometteurs sont l'économie, les sciences et la technologie, l'environnement et la francophonie.³³

De passage à Québec au début de décembre, le ministre français du Tourisme, M. Olivier Stirn, proposait à son homologue québécois André Vallerand la tenue d'une conférence des ministres du Tourisme des pays francophones. Celle-ci se pencherait

27. Pour les détails concernant la nature de la Commission et ses travaux, voir le Communiqué de presse du 5 décembre 1989 du ministre des Affaires internationales et ministre délégué aux Affaires autochtones, de même que le texte du discours prononcé par le ministre des Affaires internationales à l'ouverture officielle des travaux de la Commission, le 5 décembre 1989.

28. Miville TREMBLAY, *La Presse*, 6 décembre 1989, cité par l'*Argus*, 6 décembre 1989, p. A14.

29. *Le Devoir*, 18 novembre 1989, p. A2.

30. *Univers francophone*, no 10 (décembre 1989), p. 44.

31. Daniel LEMAY, *La Presse*, 18 novembre 1989, cité par l'*Argus*, 21 novembre 1989, p. B2.

32. *Le Devoir*, 14 décembre 1989, p. 8.

33. Office franco-québécois pour la Jeunesse, *Communiqué*, 21 novembre 1989.

sur les moyens de stimuler le tourisme au sein des pays francophones. Selon le quotidien *Le Soleil*, les deux hommes devaient avoir de nouveaux entretiens à Paris quelques jours plus tard.³⁴

2 – L'Italie

Le ministère des Affaires internationales organisait de concert avec des organismes fédéraux, provinciaux et les représentations italiennes au pays une Semaine Québec-Italie, du 13 au 18 novembre, dans le but de renforcer les rapports économiques italo-québécois. La délégation italienne était dirigée par le ministre d'État aux Affaires extérieures, M. Ivo Butini, et comptait une cinquantaine de personnes.³⁵ La semaine Québec-Italie comprenait des séminaires, des rencontres avec des gens d'affaires québécois et des visites industrielles. Le ministre Butini eut des entretiens avec le ministre des Affaires internationales et fut également reçu par Mme Lucienne Robillard, ministre des Affaires culturelles. Avec M. Ciaccia, il fut convenu de poursuivre la coopération économique et commerciale et d'organiser pour ce faire en Italie, en 1991, une semaine Italie-Québec à l'intention des entreprises des deux parties. Cet événement mettra également l'accent sur la coopération entre les régions. Enfin, on entend élaborer une stratégie de coopération entre sociétés d'État québécoises et italiennes, particulièrement dans le domaine de la haute technologie. Mme Robillard soulignait pour sa part au ministre Butini l'intention de son gouvernement de poursuivre le programme d'échanges culturels entrepris en 1988 entre son ministère et le ministère italien des Biens et Sites culturels et souhaitait un élargissement de la coopération au secteur des arts et des industries culturelles.³⁶

G — Le Québec, l'URSS et l'Europe de l'Est

Le premier ministre Bourassa recevait à Québec à la fin octobre le candidat à la présidence hongroise M. Imre Pozsgay, de passage au Canada. M. Pozsgay venait au Canada et aux États-Unis pour inciter les nord-américains à investir dans son pays, qu'il présentait comme la porte d'entrée à l'Europe de l'Est.³⁷ Le ministère des Affaires internationales annonçait un mois plus tard la conclusion d'un accord de coentreprise entre une compagnie québécoise, Idée internationale R & D Inc., et une société hongaro-soviétique de la région de Budapest, Mikromed. La nouvelle compagnie créée, Alliance médicale, aura son siège social à Montréal et sera financée à 55 % par la compagnie québécoise et à 45 % par Mikromed.³⁸

Le ministère des Affaires internationales faisait encore état à l'automne de négociations entre Canadair et l'Union soviétique sur les droits de fabrication des avions-citernes CL-215.³⁹

34. *Le Soleil*, 3 décembre 1989, cité par *l'Argus*, 4 décembre 1989, p. A4.

35. Réal LABERGE, *Le Soleil*, 17 novembre 1989, cité par *l'Argus*, 17 novembre 1989, p. A11.

36. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 17 novembre 1989.

37. François BROUSSEAU, *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1989, p. 1.

38. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 28 novembre 1989.

39. Hélène BARIL, *Le Soleil*, 29 novembre 1989, cité par *l'Argus*, 1^{er} décembre 1989, p. A17.

H — Le Québec et l'Afrique (Sud du Sahara)

Un membre du bureau du Directeur général des élections du Québec participait à la mission d'observation des Nations Unies aux élections en Namibie, du 7 au 11 novembre. Quarante canadiens se joignaient à la mission onusienne chargée de la surveillance du processus électoral.⁴⁰

Le ministère des Affaires internationales organisait deux missions commerciales en Afrique en novembre. L'une se rendait au Kenya et au Zimbabwe du 25 novembre au 8 décembre et la seconde au Zaïre et au Cameroun, au même moment. Le communiqué annonçant le départ des deux missions précise qu'en 1988, les exportations québécoises au Kenya totalisaient \$3,592 millions alors que les exportations de ce pays vers le Québec s'élevaient à \$9,377 millions. Dans le cas du Zimbabwe, les exportations québécoises se chiffraient à \$3,747 millions et ses importations à \$9,318 millions. Le rapport importations-exportations s'inverse dans le cas du Zaïre et du Cameroun, avec, pour le Zaïre, des exportations de \$23,662 millions et des importations de \$466,000, toujours pour l'année 1988, et pour le Cameroun des exportations québécoises de \$7,622 millions et des importations de \$995,000.⁴¹

I — Le Québec et le Japon

Le premier ministre Bourassa et le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérald Tremblay, rencontraient à Montréal les membres d'une délégation commerciale japonaise en tournée canadienne à la fin octobre. Le ministre Tremblay suggérait aux Japonais d'examiner les secteurs de l'aérospatiale et de la défense, du transport, de l'industrie pharmaceutique et de la biotechnologie, de la microélectronique, des télécommunications et des logiciels, de la transformation des plastiques et des industries chimiques et métallurgiques.⁴²

J — Chronologie thématique*

Réunion à Québec d'un groupe d'experts de l'OCDE sur la sécurité routière

2 au 5 octobre:

Un groupe de travail sur les assurances et la sécurité routière composé de scientifiques membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se réunit à Québec. M. Michel Roy, vice-président au code de la sécurité routière à la Régie de l'assurance-automobile du Québec, représente le Canada à la réunion.

40. Ministère des Affaires internationales, *Communiqué de presse*, 27 octobre 1989.

41. *Ibid.* *Communiqué de presse*, 22 novembre 1989.

42. Gilles LAJOIE, *Les Affaires*, 4 novembre 1989, cité par l'*Argus*, 3 novembre 1989, p. A16; *Le Journal de Québec*, 24 octobre 1989, cité par l'*Argus*, 24 octobre 1989, p. A14.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Annulation d'un contrat d'exportation d'électricité au Maine

16 octobre:

La société Hydro-Québec annonce l'annulation du contrat de vente de 300 mégawatts d'énergie ferme signé en juillet 1988 avec la *Central Maine Power Co.* Ceci fait suite au rejet de l'entente par la *Maine Public Utilities Commission* en janvier et mars dernier.

Participation québécoise au SITEF de Toulouse

17 au 22 octobre:

Avec le soutien du ministère des Affaires internationales, cinq entreprises québécoises participent au Marché international des technologies avancées de Toulouse.

Mission commerciale au Mexique

4 au 9 décembre:

Six entreprises québécoises participent à une mission commerciale au Mexique, organisée par le ministère des Affaires internationales. Elles s'y rendent à l'occasion d'un Congrès national d'ingénierie civile et participent à une exposition d'ingénierie qui rassemble les compagnies mexicaines spécialisées dans l'énergie et l'ingénierie des grands travaux.

Nouveau délégué du Québec à Bruxelles

21 décembre:

Le Premier ministre annonce la nomination de M. Pierre Lorrain comme délégué général du Québec à Bruxelles. Il y remplacera à compter du 8 janvier 1990 M. Claude Roquet.